Annexe III à la convention AFAS/santésuisse du 18.07.2008 concernant les soins à domicile dispensés dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (art. 25 LAMal et art. 7 et 8 OPAS)

EVALUATION DES SOINS REQUIS

Fournisseur-s de prestations		-	No	RCC	
Nom / prénom MONDEMO Patient		Date de naissance 22.01.1956			
Rue / No	Rue de la clinique 6	Assureur-mal	adie UneAssu	rance	
NPA / localité	1763 Granges-Paccot	Si prestations fournies au titre LAA			
Tél.	026 550 05 80	Assureur-accident		<u>-</u> -	
Médecin		Employeur			
(nom/prénom/adresse)		t, rte. d'Englisberg 13, 17	_		
Allocation pour imposition Motif de l'intervention	7	moyenne] grave] Maternité ==== In	firmité congénitale	
Première évaluation / mandat		Renouvellement de l'évaluation / mandat			
Mandat valable dès	le 01.10.2010				
Pour au maximum	x 3 mois	6 mois autre			
Evaluation des prestations		Par semaine (estimation)	Ou par mois (estimation)	Total sur la période couverte par le mandat	
		Heures :	Heures :	Heures :	
Evaluation / Conseils OPAS 7, al. 2a		30 min.	2 "	6 4	
Examens / Traitements OPAS 7, al. 2b		30 aun	ب کی	63	
Soins de base (complexes)		30 min	3 ri	6 %	
Soins de base (sim	nples)				
Total heures		1-30	Q ii	18	
Total des visites toutes prestations OPAS 7		Nombre :	Nombre :	Nombre :	
confondues	lispensées / prestations de la / des	<u></u>		J.h	
organication-s d'aide é	et de soins à domicile :	Remarques	du médecin :		
Soins du 4 Control san Jemainier Instruction	TOE A from				
Instruction-	Gascil/				
	ent/e: BOURGEON Joëlle	Médecin: RE	POND Claude		
Sceau/signature :		Sceau/signat	Sceau/signature :		
				: :	
Date: 190	icrosse 2010	Date: 2	(0.10 No F	RCC	